



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

urgence sociales et écologies

Question au Gouvernement n° 4360

Texte de la question

URGENCES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Ma question s'adresse au ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Le climat se dérègle : ce sont les plus modestes qui en souffrent. Quand les gelées noires frappent en avril, les agriculteurs perdent leur récolte et l'espoir d'un revenu décent. Quand le feu dévaste les forêts en août, nos concitoyens toussent et voient leur maison partir en fumée. Quand des pluies diluviennes s'abattent, comme hier, sur les Bouches-du-Rhône, les plus vulnérables retrouvent leur logement ravagé. Quand le coût de l'énergie flambe aux approches de l'hiver, les plus précaires claquent des dents. Pendant ce temps, le monde découvre avec effarement l'existence de 13 000 milliards de dollars camouflés dans des paradis fiscaux. Et vous nous dites, monsieur le ministre, que les riches paient trop d'impôts, que l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) devenu l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) continue néanmoins de détruire l'économie ! Permettez-nous d'en douter.

Non, la suppression de l'ISF n'a pas entraîné ce fameux ruissellement de la richesse que vous nous promettiez. Les plus fortunés ont vu leur fortune s'accroître encore. En revanche, à Marseille, un ruissellement d'un autre genre et bien réel vient d'entraîner les déchets de la ville dans une Méditerranée chaque jour plus polluée. Le Président de la République aimait évoquer les premiers de cordée : ce sont les derniers de corvée qui vont devoir s'efforcer de récupérer une partie de ces déchets. Il est temps de leur redonner du souffle, des moyens d'agir, en rétablissant l'ISF, dont les recettes seraient destinées à ces urgences sociales, écologiques, climatiques ! Tel était le sens de ma proposition de loi instituant un impôt de solidarité écologique sur la fortune, déposée en février 2019 et cosignée par une vingtaine de parlementaires, certains appartenant à la majorité. Tel était le sens de mes amendements au PLF pour 2021 comme de ceux que j'ai déposés en vue de l'examen en séance publique, dès la semaine prochaine, du PLF pour 2022.

Monsieur le ministre, ce PLF sera pour vous le dernier, celui dont on se souviendra à l'heure du bilan. Vous montrerez-vous à la hauteur des enjeux en recréant un ISF afin de rétablir la justice sociale, afin d'accorder davantage de moyens à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique ?
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LT.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, *ministre délégué chargé des comptes publics.* Monsieur Lambert, vous développez l'idée de ce que l'on pourrait appeler un ISF climatique ou écologique – également soutenue, je crois, par Éric Piolle au moment de la primaire du parti écologiste. En réalité, il ne s'agirait pas exactement d'un impôt sur la fortune,

mais d'une taxe sur les transactions financières, assise sur des produits considérés comme nocifs pour l'environnement. Vous conviendrez qu'il reste un peu de travail pour en fixer le périmètre et faire en sorte que cet outil puisse être efficace, lisible, compris par tous.

Vous nous dites que le prochain PLF sera le dernier de ce quinquennat ; c'est effectivement le dernier de ce que nous espérons être notre premier quinquennat, car nous souhaitons poursuivre l'œuvre qui est la nôtre, en matière budgétaire comme en matière environnementale.

M. Pierre Cordier. L'espoir fait vivre !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué. Nous en avons discuté avec Barbara Pompili : ce PLF vise à ériger la transition écologique en priorité du quotidien. Le budget du ministère de la transition écologique et solidaire augmentera de 1,5 milliard d'euros hors plan de relance ; le dispositif MaPrimeRénov' sera maintenu au même niveau qu'en 2021, c'est-à-dire que plus de 2 milliards lui seront consacrés. Ces mesures s'ajouteront aux 30 milliards mobilisés au titre de la transition écologique dans le cadre du plan de relance : vous souvenez-vous qu'un gouvernement français ait jamais affecté pareilles sommes à cette cause ? En outre, avec la programmation pluriannuelle de l'énergie, 20 milliards supplémentaires seront injectés dans le système économique entre 2020 et 2028 afin de contribuer à la mixité des approvisionnements et de faire en sorte que notre énergie soit moins carbonée.

Dans les prochains jours, nous allons continuer à investir, à étudier des filières de rupture, à rechercher des énergies moins polluantes. Au lieu de prétendre que nous ne sommes pas à la hauteur, vous devriez apporter votre soutien à ces initiatives, vous féliciter que les moyens augmentent, qu'un tiers du plan de relance concerne la transition écologique, que nous tenions la barre et le cap ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM, ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Monsieur le ministre délégué, ce sont toujours les pauvres qui paieront ces milliards. L'ISF écologique que je propose est extrêmement structuré ; nous en reparlerons lors de l'examen du PLF pour 2022.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4360

Rubrique : Impôt de solidarité sur la fortune

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 octobre 2021](#)